

■ **Gérald Ducrest & Fils Sàrl**, à Rossens (FR), Impasse du Grand-Pré 43. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 27.08.2002. But: exploitation d'un commerce de tous produits agricoles. Effectuer pour son propre compte ou pour le compte de tiers toute activité commerciale et financière en relation directe ou indirecte avec le but poursuivi. Acquérir des biens immobiliers en Suisse et à l'étranger. Capital social: CHF 20'000.--, entièrement libéré par apport. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du 27.08.2002, Stéphane Ducrest et Gérald Ducrest font apport à la société, selon bilan au 01.01.2002, des actifs et passifs de la société en nom collectif 'Gérald Ducrest & Fils - produits agricoles et protection des plantes', à Rossens (FR), actifs: CHF 531'963.99; passifs: CHF 495'104.45, soit un actif net de CHF 36'859.54, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 20'000.-- à la libération du capital social. En contrepartie il est remis aux fondateurs les deux parts sociales de CHF 16'000.-- et 4'000.--; le solde de CHF 16'859.54 étant porté en compte-courant au crédit de Stéphane Ducrest. Associés: Ducrest Stéphane, de Rossens (FR), à Rossens (FR), pour une part de CHF 16'000.--, Ducrest Gérald, de Rossens (FR), à Rossens (FR), pour une part de CHF 4'000.--. Gérant: l'associé Ducrest Stéphane, avec signature individuelle. Organe de publication: FOSC.

Journal no 1951 du 17.09.2002

(00653170 / CH-217.1.001.767-7)